



COMITE PERMANENT INTER-ETATS DE LUTTE CONTRE LA SECHERESSE DANS LE SAHEL
PERMANENT INTERSTATE COMMITTEE FOR DROUGHT CONTROL IN THE SAHEL
COMITÉ PERMANENTE INTER-ESTADOS DE LUTA CONTRA A SECA NO SAHEL
اللجنة الدائمة المشتركة لمحاربة التصحر في الساحل



Secrétariat Exécutif

TERMES DE REFERENCE

Recrutement d'un(e) Expert(e) en
communication pour le Projet Régional
d'Appui au Pastoralisme au Sahel-Phase II
(PRAPS-2)

Janvier 2024

1. Contexte et justification

Le Projet Régional d'Appui au Pastoralisme au Sahel, phase II (PRAPS-2) se place dans la continuité de la phase 1 et constitue pour la Banque mondiale qui le finance, une suite opérationnelle de la Déclaration de Nouakchott sur le Pastoralisme adoptée le 29 octobre 2013. Cette Déclaration, constitue un engagement fort des chefs d'État et de gouvernements des six pays en faveur du développement du pastoralisme. Elle appelle à « *sécuriser le mode d'existence et les moyens de production des populations pastorales et à accroître le produit brut des activités d'élevage d'au moins 30% dans les six pays concernés au cours des cinq prochaines années, en vue d'augmenter significativement les revenus des pasteurs dans un horizon de 5 à 10 ans* ».

Le Projet couvre comme à sa phase 1 six (06) pays sahéliens (Burkina Faso, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal, Tchad) et est doté d'une enveloppe financière initiale de 375 millions de dollars US rehaussée à 467 millions avec le financement additionnel approuvé en juin 2022 pour la Mauritanie et le Niger. Le PRAPS-2 vise à renforcer la résilience des pasteurs et des agropasteurs dans certaines zones ciblées de la région du Sahel.

Le PRAPS avec un montant cumulé de 715 millions USD sur ses deux phases et s'exécutant sur une période de 12 ans (2015-2027), constitue un projet d'importance pour la Banque mondiale qui finance les six (6) pays bénéficiaires et le CILSS.

Le PRAPS-2 a démarré en janvier 2022 pour une durée de six (06) ans et s'inscrit dans la consolidation des acquis et résultats probants de la phase 1. Le projet dans sa première phase a réalisé des résultats tangibles en rapport avec la majeure partie des problématiques relatives à la santé animale, la gestion durable des parcours, le commerce du bétail, la prévention et la gestion des crises pastorales et a enfin produit des compétences diverses. Dans sa phase 2, le PRAPS vise à poursuivre cette dynamique du PRAPS-1 tout en contribuant davantage à renforcer la durabilité des investissements, à mettre à l'échelle certaines activités transformatrices et accroître les actions visant à renforcer la résilience des bénéficiaires. Dans cette dynamique, la communication occupe une place de choix.

Sur ces deux phases, le PRAPS comporte des activités nationales qui sont mises en œuvre par les pays tandis que l'Unité Régionale de Coordination (URC) du projet apporte des appuis techniques ciblés aux pays bénéficiaires et conduit des activités d'intégration régionale.

Le projet s'articule autour de cinq (5) composantes à savoir : i) Composante 1 : Amélioration de la santé animale et contrôle des médicaments vétérinaires ; ii) Composante 2 : Gestion durable des paysages et amélioration de la gouvernance ; iii) Composante 3 : Amélioration des chaînes de valeur du bétail ; iv) Composante 4 : Amélioration de l'inclusion sociale et économique, femmes et jeunes et v) Composante 5 : Coordination du projet, renforcement institutionnel, prévention et réponse aux crises. La mise en œuvre de la composante 1 au niveau régional est déléguée par le CILSS au Centre Régional de Santé Animale (CRSA) et à l'Organisation Mondiale de la Santé Animale (OMSA).

La Coordination régionale du PRAPS-2 est assurée par le Comité permanent Inter-États de Lutte contre la Sécheresse dans Sahel (CILSS) sous l'égide politique de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) et des appuis techniques de plusieurs autres partenaires (FAO, CORAF, CIRAD, ILRI, IRAM, etc.). Pour la coordination du projet, une Unité Régionale de Coordination du projet (URC) a été mise en place et animée par le CILSS, le CRSA-ARAA/CEDEAO et l'OMSA. L'URC comprend outre la coordinatrice régionale, plusieurs experts thématiques dont un Expert en communication.

Pour pourvoir le poste d'Expert (e) en Communication de l'Unité régionale de Coordination du PRAPS-2, le Comité permanent Inter-Etats de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel (CILSS) recherche des candidatures de personnes qualifiées et compétentes.

2. Objectifs du poste

L'objectif de ce poste est (i) de promouvoir et renforcer la visibilité des actions du Projet, et (ii) de coordonner la communication globale du PRAPS-2 dans l'ensemble des pays participants pour favoriser une adhésion plus forte des acteurs à tous les niveaux.

3. Dépendance hiérarchique et fonction principale

L'Expert(e) en Communication, recruté (e) sur une base concurrentielle, est placé (e) sous l'autorité de la Coordinatrice Régionale du projet. Il/elle aura pour mission principale de contribuer à assurer une visibilité accrue du PRAPS-2 et à faire connaître ses activités au niveau national et régional, ainsi que de promouvoir sa bonne appropriation par les bénéficiaires et l'ensemble des parties prenantes. Il/elle sera responsable de tous les aspects relatifs à l'information et à la communication du projet et travaillera en étroite collaboration avec l'Unité de communication du secrétariat exécutif du CILSS, au sein de laquelle, il/elle sera placé/e, afin d'assurer la synergie et la complémentarité avec les autres projets de l'Initiative Sahel de la Banque mondiale et les autres projets pastoraux du CILSS. Il/elle mettra l'accent sur la communication digitale et notamment les réseaux sociaux. Il/elle structurera et coordonnera l'ensemble de la communication relative au projet en lien avec les six pays bénéficiaires.

4. Tâches et responsabilités

L'Expert (e) aura pour responsabilité de faire connaître le PRAPS-2 (ses objectifs, ses actions, ses résultats et impacts sur les bénéficiaires) à l'ensemble des parties prenantes, ainsi qu'au grand public, aussi bien au niveau régional qu'international. Cette mission implique de garantir une approche coordonnée, tant en termes de messages, que dans le choix des formats, etc., afin de promouvoir une vision commune et des messages harmonieux et complémentaires du projet régional dans son ensemble.

Sous la responsabilité directe de la Coordinatrice Régionale et en étroite collaboration avec l'Unité de communication du CILSS et les partenaires du projet, l'Expert (e) en communication devra assurer les tâches essentielles suivantes :

- Finaliser le document de stratégie régionale de communication du PRAPS-2 en étroite collaboration avec les responsables de communication des UCP-pays. La stratégie doit être compréhensive et intégrer des aspects concernant le projet dans son ensemble (y compris les résultats saillants réalisés dans les pays participant au projet) ;
- Développer un plan d'action intégré de communication pour la mise en œuvre de ladite stratégie, en tenant compte des différentes cibles du projet, et des canaux de communication appropriés et en assurer sa mise en œuvre.

D'une manière spécifique, les tâches à accomplir par l'Expert (e) en communication s'articuleront (entre autres) autour des principaux aspects ci-après :

1. Assurer la communication interne -CILSS pour : (i) permettre à toutes les parties impliquées dans la mise en œuvre des activités régionales du PRAPS-2 de recevoir toutes les

informations dont elles ont besoin pour faciliter leur implication totale dans l'exécution du projet ; et (ii) pour mettre l'ensemble des parties prenantes à l'exécution du projet au même niveau d'information.

2. Assurer la communication interne d'ensemble, en lien étroit avec les experts en communication des UCP-pays, permettant aux six pays bénéficiaires du PRAPS-2 de : (i) suivre l'évolution du Projet (succès et difficultés) dans les différents pays, (ii) d'apprendre les uns des autres, de (iii) mieux coordonner les activités communes.
3. Assurer un engagement actif avec les parties prenantes au projet au niveau des pays, régional et international.
4. Assurer la communication externe, en faisant connaître le PRAPS-2 à tous les acteurs et au grand public au niveau de la région et au plan international, assurant une approche coordonnée tant en termes de messages, formats, etc. mettant en avant une vision et des messages communs et complémentaires du projet régional dans son ensemble.

La mise en œuvre de ces quatre grands volets implique certaines activités spécifiques, dont entre autres :

- Mise à jour d'une base de données avec les contacts de l'ensemble des clients internes du projet, des partenaires, des bénéficiaires directs, des médias, etc., pour assurer une bonne diffusion des informations, tant avec les clients internes qu'externes ;
- Amélioration et mise à jour régulière du site web régional pour le projet et supervision des sites web nationaux (vérification de la qualité et conformité du contenu sur la base des principes communs retenus) ;
- Présence soutenue sur les réseaux sociaux : travailler avec les spécialistes de communication et community manager pour renforcer la visibilité du PRAPS sur les réseaux sociaux tels que X (ex-Twitter), Facebook, Instagram, LinkedIn et YouTube afin d'assurer et d'améliorer l'engagement constant avec les parties prenantes. Cela impliquera de développer une stratégie et un plan de communication digitale à intégrer dans la stratégie régionale de communication alignée sur les objectifs déclinés et pour assurer et améliorer l'engagement continu avec les parties prenantes. Cela peut inclure aussi la définition des publics cibles, l'identification des canaux de communication appropriés (site web, réseaux sociaux, e-mail marketing, etc.) ;
- Conception et production en lien étroit avec les thématiques spécifiques du projet des contenus de communication écrite, visuelle, audio-visuelle, élaboré en lien étroit avec les spécialistes thématiques et responsable en Suivi-évaluation: communiqués de presse ; articles (sur les résultats du projet, reportages sur les succès du projet), brochures/bulletins d'information ; productions multimédia (vidéo et autres, y compris des cartes postales pour les réseaux sociaux) ; etc. pour porter les résultats du projet à la connaissance du grand public. Ce contenu doit être attrayant, informatif, adapté au public cible et aux canaux de communication choisis ;
- Renforcement des relations de travail avec la presse en général, et fidélisation d'un réseau de journalistes pour suivre la mise en œuvre du projet ;
- Organisation et coordination des activités de communication : conférences de presse ; séminaires/ateliers ; rencontres thématiques ; etc., et production de rapports ou compte rendus liés à ces activités ;
- Réponse active et pro-active aux demandes d'informations sur le projet (provenant des médias, de la société civile, des bailleurs, du grand public, etc.) ;
- Expertise et conseils techniques en communication à l'équipe de coordination du projet ; et anticiper sur des actions de communication pour éviter des situations de crise ;
- Leadership sur toute autre tâche liée à la communication initiée par le projet ;
- Bonne collaboration avec l'ensemble des spécialistes en communication du PRAPS-2 (autres pays bénéficiaires) ;

- Bonne collaboration avec les spécialistes en communication de la Banque mondiale.

5. Profil et expérience requis :

- Être titulaire d'un Diplôme de niveau Bac + 5 en communication ou dans un domaine approprié de la communication (relations publiques, journalismes, etc.) ;
- Être agé(e) d'au moins 35 ans et de 50 ans au plus à la date du premier recrutement au CILSS et sans limitation d'âge pour les candidatures internes ;
- Disposer d'au moins dix (10) ans d'expérience professionnelle pertinente dans le domaine de la communication dont au moins cinq (5) ans dans la communication pour le développement dans des grands projets et programmes de développement (développement durable, pastoralisme-élevage, agriculture, gestion de l'environnement, etc.)
- Avoir une bonne expérience dans l'élaboration et la mise en œuvre de stratégies et plans de communication interne et externe, au sein de grands projet(s) de développement ou d'organisations internationales ;
- Disposer d'au moins cinq (05) ans d'expériences avérées dans la gestion des réunions, événements et cérémonies officiels de haut niveau
- Une expérience préalable au sein d'une institution internationale ou régionale et/ou une connaissance du PRAPS seraient des atouts ;
- Avoir une bonne expérience dans l'utilisation des réseaux sociaux et la rédaction des messages y relatifs ;
- Disposer de grandes capacités de rédaction, de synthèse, d'analyse, de conceptualisation ; de communication orale et écrite en français et éventuellement dans l'une des langues officielles des pays du CILSS ;
- Avoir une bonne capacité à communiquer en anglais serait un atout ;
- Savoir utiliser des équipements, tels que caméra photo, caméra vidéo et être en mesure de diriger la production d'éléments écrits, visuels et audio-visuels (« photo-stories » ; documentaires ; « success stories » ; etc.) ;
- Avoir d'excellentes relations interpersonnelles, et être apte à mobiliser et collaborer proactivement avec les nombreux membres de l'équipe du projet tant au niveau régional que national (6 pays) et à travailler sous pression ;
- Avoir une très bonne connaissance et maîtrise de l'outil informatique (notamment les logiciels Word, Excel, Power Point, etc.) et facilités à gérer des outils de communication (Avid, Final Cut...) ;
- Disposer d'une bonne condition physique avec des aptitudes à effectuer des déplacements fréquents sur le terrain.

6. Durée

Le poste est à pourvoir pour la durée restante du projet (31 décembre 2027) sous réserve d'une période probatoire d'un an jugée satisfaisante. Le/la candidate retenu(e) sera soumis à une évaluation annuelle des performances conformément au statut du personnel du CILSS.

7. Lieu de travail

Poste basé au siège du projet au Secrétariat Exécutif du CILSS avec des déplacements dans la zone d'intervention du projet.

Les candidats devront être ressortissants des Pays membres du CILSS. Le CILSS comprend actuellement treize Etats membres que sont : Bénin, Burkina Faso, Cap-Vert, Côte d'Ivoire, Gambie, Guinée, Guinée Bissau, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal, Tchad, Togo.

Le CILSS promeut la diversité géographique et l'égalité hommes-femmes. Dans ce cadre et pour le présent recrutement, les candidats et candidates originaires des Etats membres suivants, qui étaient sous-représentés ou n'étaient pas représentés au sein des effectifs du système CILSS sont vivement encouragés à faire acte de candidature, Cap-Vert, Côte d'Ivoire, Gambie, Guinée, Guinée Bissau, Mauritanie, Sénégal et Tchad.

Les présents termes de référence sont publiés sur les sites du Secrétariat Exécutif du CILSS (www.cilss.int), du Centre Régional AGRHYMET : (<http://agrhydet.cilss.int>) et de l'Institut du Sahel : (<http://insah.cilss.int>).

8. Date limite et adresse de dépôt des candidatures :

Les dossiers de candidature devront parvenir par courrier électronique à l'adresse recrutements@cilss.int, avec copie à administration.se@cilss.int et secretariat-uamgrh@cilss.int, au plus tard **le 18 février 2024, à 18 heures TU**, en précisant le titre du poste dans l'objet du message.

Ouagadougou, le 18 janvier 2024

Le Secrétaire Exécutif



Dr Abdoulaye Mohamadou